



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

MON STAGE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

**Partir à la découverte d'un métier...
tout en restant vigilant et en sécurité !**



AVANT MON STAGE



Je consulte ma convention de stage, où je trouve :

- la définition des activités que je vais observer durant mon stage ;
- les coordonnées des contacts utiles : mon référent en établissement, le chef d'établissement et mon tuteur de stage.



À MON ARRIVÉE SUR MON LIEU DE STAGE



J'identifie mon **tuteur de stage**, qui va m'encadrer pendant mon stage d'observation.



Je prends connaissance des **consignes de sécurité, des zones interdites et des sorties de secours**. Mon tuteur me remet le règlement intérieur et m'explique les points de vigilance.



**EN TANT QUE STAGIAIRE, JE SUIS EXCLUSIVEMENT
EN SITUATION D'OBSERVATION**



PENDANT MON STAGE



Je respecte toutes **les consignes de sécurité**, qui me protègent moi et les autres.

Je reste **concentré et attentif** pour observer en toute sécurité les activités avec mon tuteur.

Exemple : ne pas utiliser son téléphone portable, car il est source d'inattention et cela peut être dangereux dans certaines situations.



J'utilise **les équipements de protection individuelle ou collective** qui me sont fournis et qui sont adaptés à l'environnement professionnel.

Exemple : porter un casque et/ou des chaussures de sécurité pour aller d'un espace à un autre.



Je reste **vigilant** sur mon environnement immédiat :

- Mon tuteur et ses collègues m'aident à repérer les situations potentiellement dangereuses.
- Je pose des questions dès que quelque chose m'interroge.
- J'alerte immédiatement en cas de danger ou d'accident.



En cas de difficulté, je sollicite mon tuteur, un de ses collègues, un responsable ou mon référent en établissement, qui sont là pour m'aider.

Si j'estime être exposé à un danger, je me mets en sécurité et j'en parle immédiatement.



JE NE PEUX PAS :

- être seul sur une zone à risques (chantier, entrepôt, cuisine, laboratoire, etc.)
- circuler seul près de machines ou engins dangereux, quels qu'ils soient
- utiliser ou être en contact avec une machine dangereuse (chariot automoteur ou tracteur, pont roulant, etc.)
- manipuler ou être en contact avec des produits dangereux (solvants, chlore, produits phytosanitaires, etc.)



Pendant mon stage comme ailleurs, certains comportements ne sont pas admissibles : propos déplacés, agressions verbales, malveillance, insultes, contraintes physiques ou à caractère sexuel, humiliations, discriminations, etc. Mon tuteur m'explique notamment comment agir en cas de **violence sexiste et sexuelle (VSS)** au sein de la structure.

→ J'en parle immédiatement à mon tuteur de stage et/ou à mon référent en établissement.

